

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juillet 2020

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Mise en place de la commission paritaire des marchés d'approvisionnement

Rapporteur : M. le maire

Une commission paritaire des marchés d'approvisionnement au sein de laquelle siègent les représentants des commerçants non sédentaires ainsi que des membres du conseil municipal a pour objet d'échanger sur les sujets relatifs à ces marchés (tarifs, animations,...).

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir préciser que cette commission est composée de :

- - six représentants de commerçants,
- - six représentants du conseil municipal.

Les commerçants non sédentaires procéderont à l'élection de leurs représentants, soit 4 pour le marché traditionnel et 2 pour le marché biologique.